

## Communiqué de presse

### **Réactions suite aux 18 nouvelles annonces pour "simplifier la vie" des personnes en situation de handicap et faciliter leurs accès aux droits**

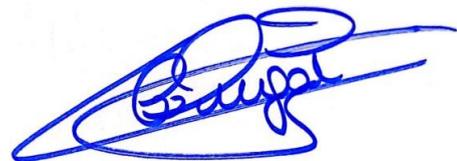
Le jeudi 10 juillet à Montpellier

Nous saluons des avancées considérables. Néanmoins, nous attendons la précision de certains axes qui restent encore trop flous, et surtout que de vrais moyens soient donnés pour appliquer et respecter les 18 mesures.

L'accès et le respect des Droits ne peut pas dépendre uniquement du ressort des Maisons Départementales des Personnes Handicapées. Ceci est d'autant plus vrai que celles-ci fonctionnent avec de moins en moins de moyens et avec d'importants dysfonctionnements.

Il reste encore d'importants changements à apporter, comme l'accessibilité des dossiers, la lutte contre le renoncement à faire valoir ses droits, l'accompagnement des personnes, ainsi que la place des associations...

C'est une avancée, mais nous restons sur nos gardes.



Corentin DUGAT  
Président de France TND

Contact presse :  
[francetnd@gmail.com](mailto:francetnd@gmail.com)  
07 84 87 49 25

